

Le présent compte d'organes (compte
de résultat et annexe) de l'Association
31 décembre 2023

ASSOCIATION AFRICA 21, GENEVE

La responsabilité de l'exactitude
que notre examen a permis de constater
existant.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

Lors de notre contrôle restreint
des comptes annuels qui nous ont été
présentés, nous avons pu constater
que les comptes sont exacts.

Exercice 2023

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire des membres de
l'Association Africa 21**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Africa 21, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Exécutif alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels qui vous sont soumis ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous attirons toutefois l'attention sur le risque d'insolvabilité de l'association et vous renvoyons aux dispositions de l'article 77 CC.

Comtesas + Gerficom SA


Fabrice Gouthière
Expert réviseur agréé
Agrément n° 105145

Genève, le 7 mars 2024

FG/as/4 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 16'702.00, compte de résultat, annexe)

Association Africa 21

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>Notes aux annexes</u>		<u>2023</u> CHF	<u>2022</u> CHF
<u>Actif</u>				
<u>Actif circulant</u>				
<u>Liquidités</u>				
Postfinance	3.1	1 031	27 509	
<u>Autres créances à court terme</u>				
Prêt à court terme		0	0	
Compte de régularisation de l'actif	3.2	15 671	16 702	3 705
Total de l'Actif circulant			16 702	31 214
<u>Actif immobilisé</u>				
<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>				
Matériel de bureau & informatique		2 284	2 284	
Fonds d'amortissement matériel de bureau		-2 284	0	-1 697
Site internet		739	739	
Fonds d'amortissement site internet		-739	0	-739
Total de l'Actif immobilisé	3.3		0	587
Total de l'Actif			16 702	31 801
<u>Passif</u>				
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>				
Dettes aux membres	3.4	2 099	2 199	
Comptes de régularisation du passif	3.5	13 515	15 614	1 808
Total des capitaux étrangers à court terme			15 614	4 007
<u>Fonds affectés</u>				
Fonds affectés au projet Plateforme journalistes	3.6	0	0	
Fonds affectés Atelier Nairobi 2023		0	27 190	
Fonds affectés concours journalistes 2022-2023		0	2 505	
Fonds affectés au projet PNUE Barcelone 2023		0	0	
Fonds affectés au projet Forum Afrique 2050 - 2023		0	0	
Fonds affectés au projet Atelier Economie circulaire Nairobi 2023		0	0	
Fonds affectés au projet Water Diplomat		0	0	
Fonds affectés au projet semaine africaine du climat		0	0	
Fonds affectés au projet PARM Stories Challenge		0	0	
Fonds affectés au projet COP 28 Dubai		0	0	29 695
Total des fonds affectés			0	29 695
<u>Capitaux propres</u>				
Résultat reporté		-1 900	-965	
Résultat de l'exercice		2 989	1 089	-936
Total des capitaux propres			1 089	-1 900
Total du Passif			16 702	31 801

Association Africa 21

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

	<u>2023</u> CHF	<u>2022</u> CHF
Produits d'exploitation		
Dons affectés DFAE projet Plateforme journalistes	17 000	14 000
Dons affectés Projet Atelier Dakar 2022	0	33 560
Dons affectés Projet Atelier Nairobi 2023	2 516	31 170
Dons affectés Projet Concours journalistes 2022-2023	125	3 705
Dons affectés au projet PNUE Barcelone 2023	14 315	0
Dons affectés au projet Forum Afrique 2050 - 2023	9 495	0
Dons affectés au projet Atelier Economie circulaire Nairobi 2023	30 136	0
Dons affectés au projet Water Diplomat	1 268	0
Dons affectés au projet semaine africaine du climat	5 735	0
Dons affectés au projet PARM Stories Challenge	9 892	0
Dons affectés au projet COP 28 Dubai	18 098	0
Subventions en nature des projets	5 293	20 932
Cotisations des membres	1 170	1 470
Dons en numéraire	100	300
	<hr/> 115 143	<hr/> 105 137
Total des produits	<hr/> 115 143	<hr/> 105 137
Charges d'exploitation		
<u>Charges directes liées aux projets</u>		
Consultants projets	52 901	29 770
Indemnités participants	29 156	12 720
Prix aux lauréats	5 420	1 500
Frais de déplacements	41 550	26 721
Communication & informatique	2 660	753
Frais de réunion et de conférence	3 916	0
	<hr/> 135 603	<hr/> 71 464
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Frais de déplacements	926	1 007
Frais de réunion et de conférence	571	437
Communication et informatique	169	606
Fournitures de bureau	30	88
Cotisations	400	350
Révision	1 185	1 185
Autres droits et taxes	355	0
Frais divers	250	0
	<hr/> 3 886	<hr/> 3 673
Total des Charges d'exploitation	<hr/> 139 489	<hr/> 75 137
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements	<hr/> -24 346	<hr/> 30 000
Amortissements	299	447
Résultat d'exploitation avant intérêts	<hr/> -24 646	<hr/> 29 553
Intérêts et frais bancaires	1 170	594
Gains/(pertes) de change	603	284
Résultat financier	<hr/> 1 773	<hr/> 879
Résultat d'exploitation	<hr/> -26 419	<hr/> 28 674
3.7 Charges exceptionnelles uniques ou hors période	287	0
3.7 Produits exceptionnels uniques ou hors période	0	0
Résultat de l'exercice avant variation des fonds	<hr/> -26 706	<hr/> 28 674
Dissolution des fonds affectés	138 275	52 825
Dotations aux fonds affectés	-108 580	-82 435
Résultat des fonds affectés	<hr/> 29 695	<hr/> -29 610
Résultat de l'exercice	<hr/> 2 989	<hr/> -936

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023

1. Présentation

L'association Africa 21 est une association sans but lucratif, inscrite le 9 août 2011 selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle a pour but de :

- Suivre, relayer et analyser les dynamiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités sur les thématiques relatives aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre force de proposition et œuvrer à des éclairages prospectifs relatifs aux enjeux internationaux structurant le développement durable de l'Afrique;
- Etre l'interface ou la plateforme de dialogue entre les différents acteurs du développement durable de l'Afrique;
- Mettre en avant et encourager la recherche pour et en Afrique sur le développement durable.

1.1. Membres du Comité :

M. Steeve Ray	Président (avec droit de signature collective à deux)
M. Eric Mallinjoud	Trésorier (avec droit de signature collective à deux)
M. Julien Chambolle	Membre (sans droit de vote et sans droit de signature)

1.2. Organe de révision :

Comtesas + Gerficom SA
Route des Jeunes 9
1227 Les Acacias

Nomination en 2021 pour les comptes 2020.
En cours d'inscription au Registre du commerce.

2. Principes comptables

2.1. Base de préparation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été établis conformément à la loi suisse et aux statuts.

2.2. Principes d'évaluations :

Trésorerie

La trésorerie comprend les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation de l'actif et du passif

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir dans les actifs circulants et les charges à payer et les produits reçus d'avance dans les fonds étrangers au passif du bilan.

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023

Fonds affectés

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swis GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation / utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

3. Explications relatives aux postes du bilan

3.1. Liquidités

Nature du compte	2023	2022
PostFinance courant	444	600
PostFinance projets	0	0
PostFinance Devises	26	26 909
Caisses Devises	562	0
Total	1 031	27 509

3.2. Comptes de régularisation de l'actif :

Nature du compte	2023	2022
Versement à recevoir concours journalistes 2022-2023	0	3 705
Versement à recevoir solde 2023 Plateforme journaliste	5 000	
Versement à recevoir solde 2023 PARM Stories Challenge	989	
Versement à recevoir solde 2023 Nairobi - Encaissé le 12.01.2024	2 443	
Versement à recevoir solde 2023 COP 28 Dubai - Encaissé le 09.02.2024	7 239	
Total	15 671	3 705

3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Intitulés	Téléphone	Video pro.	Ordinateur	Camera	Site internet
Valeur brute au 01.01.2023	50	440	959	835	739
Acquisition/Aliénation	0	0	0	0	0
Valeurs brutes au 31.12.2023	50	440	959	835	739
Fonds amortissement au 01.01.2023	-50	-308	-672	-668	-739
Amortissement	0	-132		-167	0
Fonds amortissement au 31.12.2023	-50	-440	-672	-835	-739
Mise au rebut			-287		
Valeurs nettes au 31.12.2023	0	0	0	0	0

3.4. Dettes aux membres

Nature du compte	2023	2022
Avances faites par les membres	2 099	2 199
Total	2 099	2 199

Il s'agit de fonds avancés par les membres fondateurs en 2011 et 2012 pour l'enregistrement de l'Association au Registre du commerce de l'Etat de Genève, ainsi que pour la création du site internet.

Un membre a abandonné une partie de son avance en 2021, pour CHF 1'148.

Notons que le remboursement aux membres est subordonné à la solvabilité de l'association.

Association Africa 21

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023

3.5. Comptes de régularisation du passif et provisions :

Nature du compte	2023	2022
Indemnités J.Chambolle Plateforme journalistes - solde 2023	4 000	0
Indemnités J.Chambolle Water Diplomat - solde 2023	252	0
Indemnités B.Ngounou Couverture COP 28	427	0
Indemnités J.Chambolle PARM stories Challenge	1 991	0
Indemnités J.Chambolle COP 28 Dubai	3 620	0
Indemnités Concours journalistes Nairobi 2023	1 417	0
Provision Révision 2022	1 185	1 185
Provision note de frais de J.Chambolle	623	623
Total	13 515	1 808

3.6. Fonds affectés

Fonds	31/12/2022	Attribution	Dissolution	Restitution	31.12.2023
Fonds affectés Atelier Nairobi 2023	27 190	2 516	-29 706	0	0
Fonds affectés concours journalistes	2 505	125	-2 630	0	0
Fonds affectés DFAE projet Plateforme journalistes	0	17 000	-17 000	0	0
Fonds affectés au projet PNUE Barcelone 2023	0	14 315	-14 315	0	0
Fonds affectés au projet Forum Afrique 2050 - 2023	0	9 495	-9 495	0	0
Fonds affectés au projet Atelier Economie circulaire Nairibi 2023	0	30 136	-30 136	0	0
Fonds affectés au projet Water Diplomat	0	1 268	-1 268	0	0
Fonds affectés au projet semaine Africaine du climat	0	5 735	-5 735	0	0
Fonds affectés au projet PARM Stories Challenge	0	9 892	-9 892	0	0
Fonds affectés au projet COP 28 Dubai	0	18 098	-18 098	0	0
Total	29 695	108 580	-138 275	0	0

3.7. Charges et produits exceptionnels uniques ou hors période

Nature du compte	2023	2022
Charges exceptionnelles		
Valeur nette comptable ordinateur mis au rebut	287	0
Total charges exceptionnelles	287	0
Produits exceptionnels		
Néant	0	0
Total produits exceptionnels	0	0
Résultat exceptionnel	287	0

4. Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	néant	néant
- Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	néant	néant
- Dettes envers les institutions de prévoyance	néant	néant
- Actifs mis en gage	néant	néant

ANNEXE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2023

5. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.

6. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'Association n'a pas d'employé.

7. Indemnités versées aux membres du comité

Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation.

8. Continuité de l'exploitation

Rappel 2022

Malgré le déficit 2022 pour CHF 1'900 constaté au 31 décembre 2022, le comité de l'association AFRICA 21 est confiant quant à la continuité d'exploitation. En effet, les prévisions 2023 montrent un bénéfice d'exploitation permettant de combler la situation de "surendettement".

9. Exonération fiscale

L'Association a obtenu le renouvellement de l'exonération fiscale des impôts cantonaux et communaux en 2020, pour une durée de 5 ans.